

NOTE SUR UNE OTARIE DE CALIFORNIE NÉE À LA MÉNAGERIE,

PAR M. E. SAUVINET.

Le 26 janvier 1897, la Ménagerie du Muséum eut le regret d'inscrire, sur son registre de sortie, la mort d'un mâle d'Otarie de Californie (*Otaria californica*). On dut priver la femelle d'un nouveau compagnon, le prix de celui-ci étant beaucoup trop élevé pour les faibles ressources dont dispose la Ménagerie.

Le 2 décembre 1899, un établissement zoologique particulier, le «Pôle Nord», se vit dans la nécessité de mettre en vente ses pensionnaires, au nombre desquels se trouvaient sept Otaries; le Muséum en acquit une qui aussitôt fut mise dans le bassin, près de l'Amphithéâtre, et fit assez rapidement connaissance avec la veuve solitaire.

La nouvelle venue donna longtemps quelques doutes sur la nature de son sexe, et cela à cause de ses cris ressemblant à s'y méprendre à ceux du mâle. En tout cas, ses allures plutôt vives ne faisaient penser en aucune façon à celles d'une femelle en état de gestation. Cependant, le 13 juin, c'est-à-dire 6 mois et 13 jours après son arrivée à la Ménagerie, la très bruyante Otarie emplît l'air de gémissements tellement spéciaux, que je ne tardais pas à aller me rendre compte *de visu* du motif de ces plaintes. A la clarté des étoiles (il était onze heures de la nuit), je pus constater la naissance d'un petit animal à poils ras, épais et très bruns, de la grosseur d'un Chien de Terre-Neuve de 2 mois. La mère, avec une grande sollicitude, se mit aussitôt à la toilette du bébé qui dura jusqu'au jour.

Enfin, après un bain qui ne parut pas très apprécié de ce dernier, puisque c'est dans la mâchoire maternelle qu'il fit, du haut de la plateforme, un plongeon sonore mais de courte durée, la mère revint avec son son précieux fardeau sur le rocher où, avec mille soins attentifs, elle se mit à remplir ses devoirs de nourrice.

Les cinq jours qui suivirent la naissance, il ne fut point permis au nouveau-né de se mettre à l'eau; ce n'est que le sixième que la mère, avec beaucoup de précautions, l'entraîna doucement à l'eau, le soutenant, le portant au besoin sur son dos.

Ces promenades nautiques durèrent jusqu'au jour où le petit, se sentant assez fort pour se passer de l'aide de sa mère, et même de sa permission, put prendre, seul, ses ébats dans le bassin.

L'arrivée de ce nourrisson sembla un moment sinon détruire, du moins gêner les bons rapports qui existaient entre les deux femelles adultes. La jeune mère ne permettait point à sa voisine d'approcher de son petit, les disputes étaient continuelles et finissaient quelquefois même par des batailles; au moment des repas surtout, le spectacle était très amusant. La bonne entente semble à présent vouloir revenir, peut-être jusqu'au jour

très proche où le jeune, qui jusqu'alors s'est contenté du lait maternel, voudra lui aussi prendre sa part des Poissons distribués à ses aînées.

Aujourd'hui, 27 novembre, notre élève a plus de 6 mois; sa grosseur est plus du tiers de celle de sa mère; sa tête qui, les premières semaines de sa naissance, était ronde, s'est sensiblement allongée. L'accroissement est à peu près le même que chez les jeunes Chiens; sa démarche surtout s'est modifiée: il ne fait plus, comme aux premiers jours, de ces sauts qui lui donnaient les apparences d'un Crapaud et le rendaient si comique.

Sa santé est excellente et nous sommes en droit d'espérer qu'il comptera longtemps parmi les hôtes de notre Ménagerie.

SUR LA PRÉSENCE DE LA GAZELLA ISABELLA GR.
DANS LE SUD-EST ALGÉRIEN,

PAR E. DE POUSARGUES.

Depuis les récents voyages d'exploration de Sir Edm. Loder⁽¹⁾, de M. A. E. Pease⁽²⁾ et de M. J. S. Whitaker⁽³⁾ et les derniers travaux de MM. Ph. L. Scater et O. Thomas⁽⁴⁾, l'étude si longtemps obscure des Gazelles de Barbarie et de leur habitat réciproque a été singulièrement élucidée. Abstraction faite ici de la *Gazella rufina* Thos. dont l'origine algérienne n'est pas prouvée, nous savons maintenant, tout au moins pour le Sud-Est algérien et le Sud de la Tunisie, que la *Gazella Cuvieri* Og., Gazelle des montagnes, *Edmi* des Arabes, ne se rencontre qu'à une certaine altitude, dans la chaîne de l'Aurès et les contreforts méridionaux de l'Atlas tunisien; que la *Gazella leptoceros* F. Cuv., Gazelle des sables, *Rim* des Arabes, ne fréquente que les régions exclusivement sableuses du Sahara et ne dépasse pas vers le Nord le 33° degré de latitude; enfin, que, dans les plaines semi-désertiques et caillouteuses qui forment comme une zone de transition entre les montagnes et le désert saharien, vit la Gazelle des plaines ou Gazelle commune, *Gazella dorcas* L., *Rezal* des Arabes, dont l'aire d'habitat empiète un peu, au Nord, sur la *G. Cuvieri* Og., et au Sud, sur celle de la *G. leptoceros* F. Cuv. Telles sont les conclusions très nettes qu'ont formulées les explorateurs et auteurs précités, et, après leurs remarquables travaux, on pouvait bien croire close la liste des Gazelles d'Algérie. Cependant j'ai découvert récemment des preuves incontestables de la présence d'une quatrième espèce dans le Sud-Est algérien.

(1) *Proc. Zool. Soc. London*, p. 473, 1894.

(2) *Ibid.*, p. 813, 1896, et p. 593, 1899.

(3) *Ibid.*, p. 816, 1896.

(4) *Book of Antelopes*, vol. III, *passim*, 1897-1898.